401	30/06/2020	BE 0408.628.435	35	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20224.00217	C-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: SOS VILLAGE D'ENFANTS BELGIQUE - SOS KINDERDORP BELGIE - SOS VILLAGE

D'ENFANTS BELGIQUE - SOS KINDERDORP BELGIE

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse: rue de l'Hôtel des Monnais N°: 40 Boîte: 1CD

Code postal: 1060 Commune: Saint-Gilles

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: www.sos-kinderdorpen.be

Numéro d'entreprise BE0408628435

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

21-01-2020

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

17-06-2020

ลน

au

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-asbl 5.1, C-asbl 5.2.2, C-asbl 5.2.3, C-asbl 5.2.4, C-asbl 5.3.2, C-asbl 5.3.4, C-asbl 5.3.6, C-asbl 5.4.1, C-asbl 5.4.2, C-asbl 5.5.1, C-asbl 5.5.2, C-asbl 5.5.3, C-asbl 5.7, C-asbl 5.13, C-asbl 5.15

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

VAN LIERDE Bruno

avenue Hamoir 24/B 1180 Uccle BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2016 Fin de mandat: 01-01-2022 Président du Conseil d'Administration

DEJONGHE Piet

Groeneweg 184/A 3090 Overijse BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 01-01-2021 Vice-président du Conseil d'Administration

VAN DER MERSCH Aernout

Gouvernementsweg 63 1150 Woluwe-Saint-Pierre

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 18-05-2020 Vice-président du Conseil d'Administration

TITECA Eveline

avenue Henri Pirenne 4/1

1180 Uccle BELGIQUE

Début de mandat: 24-03-1983 Fin de mandat: 28-05-2019 Administrateur

TANGHE Filip

Beukendreef 39 2840 Rumst BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 01-01-2021 Administrateur

COTTENIE Johan

Oude Nethensebaan 33 3051 Sint-Joris-Weert

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 18-05-2020 Administrateur

DEFORCHE Filiep

Oude Godstraat 34 2650 Edegem BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 01-01-2021 Administrateur

DE LAUNOIT Yvan

avenue des Eglantiers 16

1180 Uccle BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 01-01-2021 Administrateur

LEYMAN Paul

Pierstraat 204 2630 Aartselaar BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 01-01-2021 Administrateur

MARCHANT Jean-Pierre

avenue de l'observatoire 82

1180 Uccle BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 01-01-2021 Administrateur

GOLDSCHMIDT Alain

avenue Hamoir 36 1180 Uccle BELGIQUE Début de mandat: 01-01-2015 Fin de mandat: 28-05-2019 Administrateur

SPRL JOIRIS, ROUSSEAUX & CO - REVISEURS D'ENTREPRISES ASSOCIÉS (B0194)

BE 0450.426.032 rue de la Biche 18 7000 Mons BELGIQUE

Début de mandat: 31-05-2018 Fin de mandat: 31-05-2021 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

GONET Sébastien (A02206)

rue de la Cayauderie 53 6043 Ransart BELGIQUE

^{*} Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

N°	BE0408628435		C-asbl 1.2
----	--------------	--	------------

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.
- Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE0408628435		C-asbl 2.1
----	--------------	--	------------

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Immobilisations corporelles		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Frais d'établissement 5.1 20 320.311 510.06 Immobilisations incorporelles 5.2 21 320.311 510.06 Immobilisations corporelles 5.3 22/27 2.004.777 1.849.20 1.198.760 1.139.137 320.311 320.311 320.311 320.311 320.311 320.312 320.311 320.312	ACTIF				
Frais d'établissement 5.1 20 320.311 510.06 Immobilisations incorporelles 5.2 21 320.311 510.06 Immobilisations corporelles 5.3 22/27 2.004.777 1.849.20 1.198.760 1.139.137 320.311 320.311 320.311 320.311 320.311 320.312 320.311 320.312	ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	2.326.592	2.360.771
Immobilisations incorporelles 5.2 21 320.311 510.06 1.00 1		5.1			
Immobilisations corporelles 5.3 22/27 2.004.777 1.849.20		-		320.311	510.062
Terrains et constructions		-			1.849.209
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		0.0			
pleine propriété			22	1.100.700	1.100.107
Autres			22/91	1 198 760	1 139 137
Installations, machines et outillage					
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	Installations, machines et outillage				
pleine propriété					
Autres 232 Mobilier et matériel roulant 4papartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété 241 104.950 47.272 Autres 242 242 104.950 47.272 Location-financement et droits similaires 25 26 701.066 662.800 Autres immobilisations corporelles 26 701.066 662.800 Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété 261 591.413 662.800 Autres Immobilisations en cours et acomptes versés 27 280 22 109.654 Immobilisations financières 5.45.5.1 28 1.504 1.50 Entités liées 5.13 280/1 280	··		231		
Mobilier et matériel roulant 24 104.950 47.272 Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété 241 104.950 47.272 Autres 242 241 104.950 47.272 Autres immobilisations corporelles 26 701.066 662.800 Autres immobilisations corporelles 26 701.066 662.800 Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété 26 591.413 662.800 Autres 262 109.654 109.654 109.654 Immobilisations en cours et acomptes versés 27 280 1.504 1.50 Entités liées 5.13 280.1			_		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété			-	104.950	47.272
pleine propriété					
Autres Location-financement et droits similaires Autres immobilisations corporelles Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété Autres Immobilisations en cours et acomptes versés Immobilisations financières Immobilisations en cours et acomptes versés Immobilisations financières Immobilisations financières Immobilisations financières Inflités liées Salos Participations Créances Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participations Créances Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières Autres immobilisations financières Actions et parts Créances et cautionnements en numéraire Actions et parts Créances aplus d'un an Créances aplus d'un an Créances commerciales Autres créances Autre			241	104.950	47.272
Autres immobilisations corporelles			242		
Autres immobilisations corporelles	Location-financement et droits similaires		25		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété				701.066	662.800
Deine propriété	•				
Autres Immobilisations en cours et acomptes versés			261	591.413	662.800
Immobilisations financières	Autres		262	109.654	
Entités liées	Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Participations 280 Créances 281 Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation 5.13 Participations 282 Créances 283 Autres immobilisations financières 284/8 Actions et parts 284 Créances et cautionnements en numéraire 285/8 ACTIFS CIRCULANTS 29/58 Créances à plus d'un an 29 Créances commerciales 290 Autres créances 291 dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible 2915 Stocks et commandes en cours d'exécution 3 Stocks 30/36 Approvisionnements 30/31 En-cours de fabrication 32 Produits finis 33 Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36	Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	1.504	1.500
Créances Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation Participations Créances Autres immobilisations financières Actions et parts Créances et cautionnements en numéraire Actiles Circulants Créances à plus d'un an Créances commerciales Autres créances dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements En-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés	Entités liées	5.13	280/1		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation 5.13 282/3 Participations 282 Créances 283 Autres immobilisations financières 284/8 1.504 1.500 Actions et parts 284/8 1.504 1.500 Actifs Circulants 29/58 5.183.137 4.554.14 Créances et cautionnements en numéraire 285/8 1.504 1.500 ACTIFS CIRCULANTS 29/58 5.183.137 Créances à plus d'un an 29 Créances commerciales 290 Autres créances dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible 2915 Stocks et commandes en cours d'exécution 3 Stocks Approvisionnements 30/31 En-cours de fabrication 32 Produits finis 33 Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36	Participations		280		
participation 5.13 282/3 Participations 282 283 Créances 283 1.504 1.500 Actions et parts 284 1.504 1.500 Créances et cautionnements en numéraire 285/8 1.504 1.500 ACTIFS CIRCULANTS 29/58 5.183.137 4.554.14 Créances à plus d'un an 29 5.183.137 4.554.14 Créances commerciales 290 291 291 291 Autres créances 291 2915	Créances		281		
participation 5.13 282/3 Participations 282 283 Créances 283 1.504 1.500 Actions et parts 284 1.504 1.500 Créances et cautionnements en numéraire 285/8 1.504 1.500 ACTIFS CIRCULANTS 29/58 5.183.137 4.554.14 Créances à plus d'un an 29 5.183.137 4.554.14 Créances commerciales 290 291 291 291 Autres créances 291 2915	Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de				
Créances 283 Autres immobilisations financières 284/8 Actions et parts 284 Créances et cautionnements en numéraire 285/8 ACTIFS CIRCULANTS 29/58 Créances à plus d'un an 29 Créances commerciales 290 Autres créances 291 dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible 2915 Stocks et commandes en cours d'exécution 3 Stocks 30/36 Approvisionnements 30/31 En-cours de fabrication 32 Produits finis 33 Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36		5.13	282/3		
Autres immobilisations financières Actions et parts Créances et cautionnements en numéraire ACTIFS CIRCULANTS Créances à plus d'un an Créances commerciales Autres créances dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements Approvisionnements Ben-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés	Participations		282		
Actions et parts Créances et cautionnements en numéraire ACTIFS CIRCULANTS 29/58 Créances à plus d'un an 29 Créances commerciales Autres créances dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements Approvisionnements 30/31 En-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 1.504 1.500 4.554.14 299 290 391 391 391 391 391 391 391 391 391 391	Créances		283		
Créances et cautionnements en numéraire ACTIFS CIRCULANTS Créances à plus d'un an Créances commerciales Autres créances Autres créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements Approvisionnements En-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 1.504 1.500 4.554.14 1.500 4.554.14 1.500 4.554.14 1.500 5.183.137 4.554.14 4.554.14 1.500 1.	Autres immobilisations financières		284/8	1.504	1.500
ACTIFS CIRCULANTS Créances à plus d'un an Créances commerciales Autres créances Autres créances 290 Autres créances 291 dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible 2915 Stocks et commandes en cours d'exécution 3 Stocks Approvisionnements 30/36 Approvisionnements 30/31 En-cours de fabrication 32 Produits finis 33 Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 36	Actions et parts		284		
Créances à plus d'un an29Créances commerciales290Autres créances291dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible2915Stocks et commandes en cours d'exécution3Stocks30/36Approvisionnements30/31En-cours de fabrication32Produits finis33Marchandises34Immeubles destinés à la vente35Acomptes versés36	Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.504	1.500
Créances commerciales Autres créances dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements En-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 290 291 291 303 3036 2915 3036 3036 3036 3031 304 304	ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>5.183.137</u>	<u>4.554.145</u>
Autres créances dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements En-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 291 291 291 291 291 291 291 29	Créances à plus d'un an		29		
Autres créances dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements En-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 291 291 291 303 34 Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 391 291 291 291 303 304 307 305 307 307 307 307 307 307	Créances commerciales		290		
assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements En-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 2915 30/36 30/36 30/31 22 24 35 36	Autres créances				
assorties d'un intérêt anormalement faible Stocks et commandes en cours d'exécution Stocks Approvisionnements En-cours de fabrication Produits finis Marchandises Immeubles destinés à la vente Acomptes versés 2915 30/36 30/36 30/31 22 24 35 36	dont créances non productives d'intérêts ou				
Stocks Approvisionnements 30/36 Approvisionnements 30/31 En-cours de fabrication 32 Produits finis 33 Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36			2915		
Approvisionnements 30/31 En-cours de fabrication 32 Produits finis 33 Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36	Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
En-cours de fabrication 32 Produits finis 33 Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36	Stocks		30/36		
Produits finis 33 Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36	Approvisionnements		30/31		
Marchandises 34 Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36	En-cours de fabrication		32		
Immeubles destinés à la vente 35 Acomptes versés 36	Produits finis		33		
Acomptes versés 36	Marchandises		34		
·	Immeubles destinés à la vente		35		
Common des en equipa d'estérantien	Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'execution 37	Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus 40/41 1.860.597 1.795.86	Créances à un an au plus		40/41	1.860.597	1.795.863
Créances commerciales 40 265.778 325.786	Créances commerciales		40	265.778	325.786
Autres créances 41 1.594.818 1.470.077	Autres créances		41	1.594.818	1.470.077
dont créances non productives d'intérêts ou	dont créances non productives d'intérêts ou				
assorties d'un intérêt anormalement faible 415					
***************************************		5.5.1/5.6	50/53		5.952
·					2.698.280
		5.6	490/1		54.050
TOTAL DE L'ACTIF 20/58 7.509.729 6.914.91	TOTAL DE L'ACTIF		20/58	7.509.729	6.914.917

N°	BE0408628435		C-asbl 2.2
----	--------------	--	------------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	4.107.363	3.645.814
Fonds de l'association ou de la fondation		10	934.701	934.701
Patrimoine de départ		100	934.701	934.701
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.7	13		
Résultat positif (négatif) reporté (+)/(-)		14	3.142.490	2.677.169
Subsides en capital		15	30.172	33.944
PROVISIONS		16	26.193	101.866
Provisions pour risques et charges		160/5	26.193	101.866
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.7	163/5	26.193	101.866
Provisions pour subsides et legs à rembourser et				
pour dons avec droit de reprise	5.7	168		
DETTES		17/49	<u>3.376.172</u>	<u>3.167.237</u>
Dettes à plus d'un an	5.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt				
anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus		42/48	2.126.799	1.848.790
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.8	42		
Dettes financières		43		251
Etablissements de crédit		430/8		251
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	283.817	190.650
Fournisseurs		440/4	283.817	190.650
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.8	45	670.288	639.713
Impôts		450/3	48.669	52.152
Rémunérations et charges sociales		454/9	621.618	587.560
Dettes diverses		48	1.172.694	1.018.177
Obligations et coupons échus, subsides à				
rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou			4 470 004	4 040 477
assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	1.172.694	1.018.177
Comptes de régularisation	5.8	492/3	1.249.373	1.318.447
TOTAL DU PASSIF		10/49	7.509.729	6.914.917

N°	BE0408628435		C-asbl 3
----	--------------	--	----------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ar	nn. Co	odes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70	0/74	10.581.372	10.968.896
Chiffre d'affaires		5.9 70	o		
En-cours de fabrication, produits finis et commar					
en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71			
Production immobilisée		72			
Cotisations, dons, legs et subsides		5.9 73	3	10.314.660	10.801.314
Autres produits d'exploitation		74		266.712	167.583
Coût des ventes et des prestations			0/64	10.035.728	10.243.778
Approvisionnements et marchandises		60	-		
Achats			00/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		09		
Services et biens divers	() (()	61		1.712.588	1.565.143
	() ()	5.9 62	2	4.437.131	4.610.610
Amortissements et réductions de valeur sur frais					
d'établissement, sur immobilisations incorporelles corporelles	s et	6.	30	906.729	419.412
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes	C	63	30	900.729	419.412
en cours d'exécution et sur créances commercia					
dotations (reprises)		5.9 63	31/4		
Provisions pour risques et charges: dotations	(- / (/		., .		
	(+)/(-)	5.9 63	35/8		
Autres charges d'exploitation		5.9 64	40/8	2.979.280	3.648.613
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de	frais				
de restructuration	(-)	64	49		
Résultat positif (négatif) d'exploitation	(+)/(-)	99	901	545.644	725.119
Produits financiers		75	5	4.273	332
Produits des immobilisations financières		75	50		
Produits des actifs circulants		75	51	470	332
Autres produits financiers	5	.10 75	52/9	3.803	
Charges financières	5	.10 65	5	17.513	21.659
Charges des dettes		65	50		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres					
que stocks, commandes en cours et créances	(.)//)				
commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		51	47.540	24.050
Autres charges financières	(.\/(\		52/9	17.513	21.659
Résultat positif (négatif) courant Produits exceptionnels	(+)/(-)	1	902	532.404	703.792
•	(olour	76	6	35.125	1.042
Reprises d'amortissements et de réductions de v sur immobilisations incorporelles et corporelles	raieui	76	60		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisat	tions	'	00		
financières	110113	76	₆₁		
Reprises de provisions pour risques et charges			•		
exceptionnels		76	62		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		76	63	362	
Autres produits exceptionnels	5	.10 76	64/9	34.764	1.042
Charges exceptionnelles		66	6	102.207	45.573
Amortissements et réductions de valeur exceptio	nnels				
sur frais d'établissement, sur immobilisations					
incorporelles et corporelles			60	116.977	
Réductions de valeur sur immobilisations financiè		66	61		
Provisions pour risques et charges exceptionnels					
dotations (utilisations)	(+)/(-)		62	-44.782	44.782
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés			63	22.242	- ,
Autres charges exceptionnelles		.10 66	64/8	30.012	791
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre			_		
frais de restructuration	(-)		69	40E 000	CEO 000
Résultat positif (négatif) de l'exercice	(+)/(-)	99	904	465.322	659.260

N° BE0408628435 C-asbl 4

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Résultat positif (négatif) à affecter	(+)/(-)	
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	İ
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	İ
Prélèvements sur les capitaux propres		İ
sur les fonds de l'association ou de la fondation sur les fonds affectés		
Affectations aux fonds affectés		İ
Résultat positif (négatif) à reporter	(+)/(-)	Ĺ

Codes	Exercice	Exercice précédent
9906	3.142.490	2.677.169
9905	465.322	659.260
14P	2.677.169	2.017.908
791/2		
791		
792		
692		
14	3.142.490	2.677.169
	9906 9905 14P 791/2 791 792 692	9906 3.142.490 9905 465.322 14P 2.677.169 791/2 791 792 692

N°	BE0408628435		C-asbl 5.2.1
----	--------------	--	--------------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXX	827.896
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	640.195	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	1.468.091	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXX	317.834
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	829.946	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	1.147.780	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	<u>320.311</u>	

N°	BE0408628435		C-asbl 5.3.1
----	--------------	--	--------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXX	2.083.378
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	358.000	
Cessions et désaffectations	8171	254.167	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/((-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	2.187.211	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/((-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXX	944.240
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	44.210	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/((-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	988.451	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	<u>1.198.760</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	22/91	1.198.760	

N°	BE0408628435		C-asbl 5.3.3
----	--------------	--	--------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXX	269.887
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	117.189	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	387.076	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXX	222.615
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	59.511	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	282.126	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	<u>104.950</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	241	104.950	

N°	BE0408628435		C-asbl 5.3.5
----	--------------	--	--------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXX	981.287
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	112.554	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(·) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	1.093.841	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXX	318.488
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	74.287	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(·) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	392.775	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26	<u>701.066</u>	
DONT	Í		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	261	591.413	

N°	BE0408628435		C-asbl 5.4.3
----	--------------	--	--------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Cod	les	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PART	rs 🗀			,
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	839	3P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions	836	3		
Cessions et retraits	837			
	-)/(-) 838			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	839	l		
Plus-values au terme de l'exercice	845	ł	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées	841	3		
Acquises de tiers	842			
Annulées	843	3		
Transférées d'une rubrique à une autre (+	-)/(-) 844	ł		
Plus-values au terme de l'exercice	845	3		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	852	3P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées	847	_{'3}		
Reprises	848	3		
Acquises de tiers	849	3		
Annulées à la suite de cessions et retraits	850	3		
Transférées d'une rubrique à une autre (+	·)/(-) 851	3		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	852	23		
Montants non appelés au terme de l'exercice	855	3P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+	·)/(-) 854	13		
Montants non appelés au terme de l'exercice	855	3		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	ιİ		
AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285	5/8P	XXXXXXXXX	1.500
Mutations de l'exercice				
Additions	858	3		
Remboursements	859			
Réductions de valeur actées	860	ł		
Réductions de valeur reprises	861			
·	-)/(-) 862			
	-)/(-) 863		4	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE			1.504	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES A				
TERME DE L'EXERCICE	865	_{:3}		

N° BE0408628435 C-asbl

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions et parts

Valeur comptable augmentée du montant non appelé Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53	5.957	5.952
8686		
8687		
8688	5.957	5.952
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

charges à reporter produit acquis

Exercice		
	FO 700	
	52.708	
1	52.066	

N°	BE0408628435		C-asbl 5.8
----	--------------	--	------------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE0408628435	C-asbl 5.8

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Codes	Exercice
	ZXOTOTO
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Codes Exercice 9072 48.669 9073 450

9076 9077 621.618

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

charges à imputer produits à reporter

Exercice		
293.229		
052.040		
953.848		

N°	BE0408628435		C-asbl 5.9
----	--------------	--	------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730/1		
Dons	732/3	5.127.809	5.153.686
Legs	734/5	994.406	1.205.529
Subsides en capital et en intérêts, subsides d'exploitation et montants	700/0	4 102 445	4 442 000
compensatoires destinés à réduire le coût salarial CHARGES D'EXPLOITATION	736/8	4.192.445	4.442.098
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du			
personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	91	93
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	73,1	76,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	110.217	118.720
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.661.087	3.213.324
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	953.387	1.011.690
Primes patronales pour assurances extralégales	622	79.354	100.690
Autres frais de personnel	623	743.139	278.776
Pensions de retraite et de survie	624	164	6.130
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation		40.070	0.004
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	16.076	8.281
Autres	641/8	2.963.204	3.640.332
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'association ou la fondation	617		

N° BE0408628435 C-asbl 5.10

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

RÉSULTATS FINANCIERS

Autres produits financiers

Ventilation des autres produits financiers

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement

Intérêts intercalaires portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Codes	Exercice	Exercice précédent
İ		
I		
1		
6501		
6503		
6510		
6511		
0011		
653		
6560		
6561		

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

plus-values sur réalisation d'actifs produits exceptionels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Amortissements exeptionels + extourne exeptionnelle + régularisation Vesos

	Exercice
	362
	34.764
	102.207
ļ	

N°	BE0408628435		C-asbl 5.11
----	--------------	--	-------------

TAXES

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'association ou à la fondation (déductibles)

Par l'association ou la fondation

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

ontains retenus a charge de tiers, au titre de	
Précompte professionnel	
Précompte mobilier	

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
••••		
9147	48.669	52.152
9148		

N°	BE0408628435		C-asbl 5.12
----	--------------	--	-------------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT		
PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES	1 1	
OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont	1 1	
Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'association ou la fondation	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'association ou la fondation	0450	
GARANTIES RÉELLES	9153	
	1	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation		
de la fondation	1 1	
Hypothèques Valeur comptable des immeubles grevés	9161	197.558
Montant de l'inscription	9171	200.000
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9171	200.000
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la	3201	
fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques	i i	
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX	1 1	
RISQUES ET PROFITS DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION, S'ILS NE	1 1	
SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Bail de 9 ans

N° BE0408628435 C-asbl 5

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ASSOCIATION OU À LA FONDATION ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'association ou de la fondation; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour l'association ou pour la fondation doivent également être mentionnées

Droits de tirage non consommé : 212.000,- sur les programmes internationaux .

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

N° BE0408628435	C-asbl 5.14
-----------------	-------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVE (ILS SONT LIÉS)	C LESQUELLES IL EST LIÉ

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9500	-
3000	-
9501	
9502	
9503	
9504	

Codes	Exercice
9505	2.750
95061 95062 95063	9.200
95081 95082 95083	

N°	BE0408628435		C-asbl 6
----	--------------	--	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice
Nombre moyen de travailleurs
Temps plein
Temps partiel
Total en équivalents temps plein (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées
Temps plein
Temps partiel
Total
Frais de personnel
Temps plein
Temps partiel
Total
Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	53,8	20,7	33,1
1002	34,1	6,4	27,7
1003	73,1	24,4	48,7
1011	81.757	32.240	49.517
1012	28.460	6.914	21.546
1013	110.217	39.154	71.063
1021	3.168.242	1.175.934	1.992.308
1022	1.268.889	286.182	982.707
1023	4.437.131	1.464.253	2.972.878
1033	28.310	7.725	20.585

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP Nombre d'heures effectivement prestées Frais de personnel Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	76,1	24,2	51,9
1013	118.720	38.814	79.906
1023	4.610.610	1.521.501	3.089.109
1033	26.445	7.884	18.560

N° BE0408628435	C-asbl 6
-----------------	----------

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice		1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	58	33	76,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	58	31	75,9
Contrat à durée déterminée	111		2	0,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	22	6	25,5
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201	9	1	9,5
de niveau supérieur non universitaire	1202	6	3	7,7
de niveau universitaire	1203	6	2	7,3
Femmes	121	36	27	51
de niveau primaire	1210	1	6	3,7
de niveau secondaire	1211	1	5	3,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	22	10	26,8
de niveau universitaire	1213	12	6	16,7
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1		1
Employés	134	56	27	72
Ouvriers	132	1	6	3,5
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées Nombre d'heures effectivement prestées Frais pour l'association ou la fondation

Codes	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
150		
151		
152		

N°	BE0408628435		C-asbl 6
----	--------------	--	----------

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
205	43	22	55
210	40	14	47,9
211	3	8	7,1
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
305	34	33	52,1
310	31	26	45,1
311	3	7	7
312			
313			
340			
341			
342			
343	34	33	52,1
350			

N° BE0408628435 C-asbl 6

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	12	5811	26
Nombre d'heures de formation suivies	5802	371	5812	886
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	10.829	5813	26.395
dont coût brut directement lié aux formations	58031	10.356	58131	25.443
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	473	58132	953
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

N° BE0408628435 C-asbl 7

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluation

- Principes généraux
- 1.1. Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés adaptées par l'arrêté royal du 19 décembre 2003.
- 1.2. L'association a déterminé ses règles d'évaluation spécifiques, en fonction de caractéristiques propres à la nature de ses activités; aussi:
- à l'exception des immobilisations corporelles détenues en Belgique pour nos projets Belges, seuls les investissements réalisés pour le siège social de l'association à Bruxelles sont comptabilisés à l'actif du bilan, les investissements réalisés sur fonds propres pour nos projets à l'étranger sont comptabilisés en charges vu la dépréciation souvent rapide de ces actifs dans le contexte d'intervention de l'association ;
- l'ensemble des frais opérationnels supportés pour le fonctionnement direct des projets internationaux et les coûts directs de nos projets Belges (tels que l'alimentation des enfants, les frais scolaires, les frais médicaux, etc.) sont enregistrés en charge sous la rubrique "Approvisionnements et achats marchandises";
- les « Services et biens divers » sont afférents à des frais réalisés au siège de l'association ou à nos projets en Belgique ;
 la rubrique "Rémunérations et charges sociales" intègre: le coût du personnel de l'association au niveau du siège et des projets en Belgique (rémunérations, cotisations patronales, provision pécule de vacances, frais de formation du personnel et autres frais sociaux).
- 1.3. Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent. Une note au sujet frais de développement a été ajoutée à la section 2.1 Une correction aux règles d'évaluation concernant le mobilier a été apporté (2 taux applicables et non 1), règle en place déjà en 2018
 1.4. A l'exception d'un amortissement exceptionnel de 116,977.32 € lié à une modification du taux d'amortissement, de 3 à 2 ans, de nos frais
- de développement, notre compte de résultat n'a pas été influencé de façon significative par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.
- 2. Actifs immobilisés
- 2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur prix d'acquisition et amorties suivant la méthode linéaire en 2,3 ou 5 ans. Les frais liés à la récolte de fonds en rue sont enregistrés pour la valeur des factures reçues de nos partenaires F2F. Ces frais sont amortis sur une période de 2 ans. A noter qu'en 2017/2018, sur la base des hypothèses du projet, la durée d'amortissement avait été initialement fixée à 3 ans. Celle-ci a réduite à 2 ans sur la base des indicateurs 2019. 2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché estimée en cas de leg. Elles sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants:

- * Terrains et constructions:
- · terrain: pas amortissable car durée de vie illimitée dans le temps
- constructions: 3% à 10%
- les terrains et constructions obtenus du fait d'un leg et destinés à la vente ne sont pas amortis, mais valorisés à leur valeur de marché. Installations, machines et outillages: aménagements bâtiments: 5 % à 20 %
- Mobilier: mobilier et équipement: 20 % à 33 %
- Matériel roulant: 20%
- 2.3. Immobilisations financières
- Les garanties et cautionnements versés en numéraire sont évalués à leur valeur nominale.
- 2.4. Les frais de développement
- Les frais liés à la récolte de fonds en rue et face à face sont enregistrés pour la valeur des factures reçus de nos partenaires F2F. Ces frais sont amortis sur une période de 2 ans. A noter qu'en 2017/2018, sur la base des hypothèses du projet, la durée d'amortissement avait été initialement fixée à 3 ans. Celle-ci a réduite à 2 ans sur la base des indicateurs 2019.
- 3. Actifs circulants

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur en fonction du degré d'incertitude de leur recouvrement.

- 3.2 Les comptes de régularisation à l'actif contiennent des subventions perçues pour nos projets pour lesquels (une partie) du financement
- est prévu pour l'année suivante. 3.3 Créances anciennes aide à la jeunesse

Sans confirmation écrite, par principe de prudence, les créances de plus de 2 ans ont été réduites de 50%

- 4. Passif
- 4.1. Les comptes de régularisation au passif concernent des charges à imputer pour des projets internationaux.
- 5. Les avoirs monétaires libellés en devises sont convertis en EUR sur base du taux de clôture au 31 décembre
- 6. Continuité de l'exploitation et Crise Covid-19

La crise Covid-19 est l'élément majeur post-clôture qui aura certainement un impact sur nos activités en 2020. Les données actuelles ne nous permettent pas de mesurer cet impact. Il ne sera pas néanmoins pas de nature à mettre en péril la continuité de l'association.

RAPPORT DE GESTION 2019 - SOS villages d'enfants Belgique

Qui sommes-nous ?

SOS Villages d'Enfants Belgique fait partie de la fédération SOS Villages d'Enfants International, active dans 135 pays du monde. Cela nous donne le pouvoir d'avoir un impact mondial. Notre fédération est composée d'un réseau d'experts spécialisés dans l'éducation des enfants. Ils véritable source d'inspiration pour continuer à mettre en place des projets qualitatifs et toujours plus novateurs.

Notre mission : Offrir une famille à chaque enfant. C'est là que les enfants trouvent l'amour, le respect et la sécurité dont ils ont besoin.

C'est là qu'ils peuvent grandir
Notre objectif : créer un « Care Effect ». Violence, maltraitance, négligence... Les enfants qui grandissent sans les soins, l'amour et la sécurité d'une famille sont exposés à ces risques. Cela met leur développement en danger. Nous voulons créer un « Care Effect » pour ces enfants : nous veillons à ce qu'ils retrouvent la sécurité d'une famille. Parce que les enfants en ont besoin pour devenir des adultes forts et résilients, qui offriront à leur tour un foyer chaleureux aux générations futures.

- Nos actions pour atteindre cet objectif: Renforcer la famille d'origine : Lorsque la famille d'origine est en mesure d'offrir une sécurité suffisante, elle est le meilleur endroit où un enfant peut grandir. C'est pourquoi nous travaillons intensivement avec les familles vulnérables pour encourager des changements
- positifs et une parentalité de qualité. Offrir une nouvelle famille : Parfois, il n'y a plus aucun membre de la famille en mesure d'assurer la sécurité de l'enfant. Nous veillons alors à ce que l'enfant bénéficie d'un accueil alternatif. Un accueil à petite échelle, familial et avec l'amour et les soins inconditionnels d'adultes aimants.
- Améliorer structurellement l'accueil des enfants : Forts de notre expertise, nous travaillons avec les autorités et d'autres acteurs pour améliorer la prise en charge des enfants qui ne peuvent pas grandir avec leurs parents.

Principes de bonne gouvernance

Conformément au code des Sociétés et des Asbl, SOS Villages d'enfants Belgique est dirigée par une Assemblée générale et un Conseil d'administration équilibrés en termes de compétences, de répartition géographique et linguistique. Nous veillons sans cesse à ce que nos actions soient fidèles à nos valeurs et n'aient jamais d'impact négatif sur les enfants, les adultes ou

les communautés.

La transparence est essentielle. C'est une question de respect envers toutes les personnes et les organisations qui nous soutiennent L'intégrité est essentielle dans notre récolte de fonds et notre communication. Nous présentons une image forte et positive de l'enfant et nous n'utilisons pas celui-ci pour susciter la pitié. Nous établissons également le contact avec nos donateurs (potentiels) de façon

Nous agissons conformément au Code éthique et à la Charte du Dialogue direct élaborés par l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds.

SOS Villages d'Enfants adhère en outre également aux règles de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) Afin de soutenir dans le secteur des ONG une culture institutionnelle sensible au genre, une Charte Genre a été rédigée et adoptée au mois de juin 2018, par les Conseils d'Administration des cinq structures fédératives, ACODEV, CNCD-11.11.11, 11.11.11, ngo-federatie, et FIABEL. SOS BE, en tant que membre d'ACODEV et ngo-federatie, a signé cette Charte pour souligner son soutien à cet élan positif.

N° BE0408628435 C-asbl 7

Pour mieux définir les actions à mettre en place en matière de genre, SOS BE a commandité un « audit de genre » au sein de toute l'organisation (juillet 2019 - janvier 2020), selon la procédure recommandée par la Fédération internationale SOS. Les recommandations prodiquées seront implémentées

L'année 2019 est marquée par la réalisation de plusieurs projets ayant un impact durable pour les enfants de notre groupe cible en Belgique. Nous avons lancé avec succès le nouveau concept de familles d'accueil professionnelles en partenariat avec «agentschap opgroeien ». Nous avons ouvert la voie à une protection juridique pour garder les frères et sœurs ensemble lors d'un placement. Nous avons aussi participé à la préparation et la diffusion de la résolution des Nations Unies sur les droits des enfants, avec un focus particulier sur les enfants privés de soins parentaux.

. Le revenu 2019 a atteint l'objectif prévisionnel que nous étions fixés pour s'établir 10,6 M€, soit une légère diminution de 2% par rapport à l'année passée. Cette légère diminution est essentiellement dû à la diminution de nos activités subventionnées à l'international et une baisse des produits des successions par rapport 2018.

Ce revenu de 10,6 M€ et la maîtrise des dépenses conduisent à la constatation d'un résultat global excédentaire de 466 K€, alors que le budget prévoyait un déficit de 80 K€.

Produits de récolte de fonds :

Les produits de la collecte de fonds privés s'élèvent à 6,040 K€ soit un léger retrait de 2% par rapport à l'année passée:

- Nos activités de parrainages représentant 17,8% de nos revenus, demeurent une source de revenu importante et stable avec un montant de 1,895 K€, identique à celui de l'année passée.
- Les dons réguliers ont augmenté de 30% pour s'établir à 1,241 K€. Cette hausse est en grande partie dû à la récolte de fonds en rue et en face à face dans laquelle l'association a investi.
- Les dons uniques provenant du web, des magazines et de nos mailings et autres campagnes ponctuelles marquent une diminution de 14.1% des
- Les produits des legs et donations d'un montant de 1M€ en 2019 marquent un retrait de 200 K€ par rapport au montant perçu l'année passée, mais reste au-dessus du montant prévisionnel de 600 K€. En fin d'année 2019, la trésorerie restant à percevoir sur les dossiers legs et donations non encore réalisés s'élèvent à 711 K€, contre 844K€ en 2018.
- Les produits provenant de partenariats se sont élevés à 496 K€, soit une diminution de 15,6% par rapport à 2018 notamment en raison du personnel réduit dédié à ce segment en 2019. L'association note aussi une évolution de ce segment qui sera à prendre en compte en 2020. - Les fonds reçus des fondations quant eux ont atteint 183K soit une hausse de 103 K€ par rapport à l'année passée
- L'évènement « Singers on Stage » organisé à l'occasion des 70ans d'existence de l'association dans le monde a généré un revenu de 138 K€.

2. Frais liés à la récolte de fonds

Les dépenses de la récolte de fond passent de 789K€ en 2018 à 1,187 K€ en 2019, soit une hausse de 398K€ qui se décompose principalement comme

- Investissement dans la récolte de fond en rue et face à face pour 414 K€, soit 277K€ de plus que l'année passée. Ce montant inclus un amortissement exceptionnel de 117K.
- Des opérations de campagne de prospection en ligne pour 50 K€ de plus que l'année passée
 Amélioration de notre site web afin d'optimiser et faciliter la récolte de fond (Webshop, produit parrainages) pour un montant de 49K€ alloué à la récolte de fonds.

Les frais administratifs sont en légère baisse d'une année à l'autre pour atteindre 696 K€, soit 18,8% de notre revenu. L'année 2019 est marquée par le déménagement de notre siège de 88 rue Gachard à Ixelles au 40/1CD rue de l'hôtel des Monnaies à Saint Gilles. Les couts liés à l'aménagement du plateau loué brut, d'un montant de 124 K€, seront amortis sur la période du contrat de bail, soit 9 ans.

Projets internationaux

SOS Villages d'Enfants Belgique s'engage également dans la protection des enfants à l'étranger. L'association soutient techniquement et financièrement ses partenaires locaux SOS dans leurs actions telles que les programmes d'accueil de type familial (Villages d'Enfants SOS),

de renforcement de la famille, d'éducation, de santé et d'urgence dans divers pays dans le monde et les parrainages. Les montants dédiés à ces programmes internationaux se sont élevés à 3140 K€ en 2019 soit 757 K€ de moins que l'année passée, en raison notamment de la clôture du programme Sénégal-Mali en 2018 qui s'était élevé à 418 K€ et une contribution moins importante de SOS villages d'enfants Belgique au Village SOS de Kinshasa par rapport à 2018 (186 K€).

Les financements via les subventions de ces programmes sont passés de 1653 K€ à 1175 K€, soit une couverture de 37% des dépenses contre 42% en 2018.

Ces programmes internationaux se décomposent comme suit:

- Le programme de renforcement des familles « Sangô » au Burundi et en RDC pour un montant de 894K€ vs 930K€ en 2018. Ce programme bénéficie de subventions à hauteur de 801K€, principalement de la DGD.
- Programme d'urgence à Tartous, en Syrie pour accueillir les enfants et les familles déplacées en Syrie Des milliers d'enfants syriens ont fui les violences et ont perdu leurs parents dans le chaos. SOS Villages d'Enfants accueille ces enfants et les réunit avec leur famille configuration of the following parents dails to chaos, sob villages d'Enfants accueille ces enfants et les réunit avec leur famille (renforcée). Ce programme s'étendant du 01 mai 2016 au 31 octobre 2019 est financé en grande partie par l'EU. Le cout du programme en 2019 s'élève en 2019 à 446 KC.
- Le programme à Fatick au Sénégal est un programme de renforcement des familles et doit permettre aux enfants de réintégrer l'école. Au Sénégal 80% des familles de Fatick vivent dans une extrême pauvreté. Ce programme s'étalant du 1 janv. 2016 au 31 déc. 2019 bénéficie d'un financement principalement de l'EU. Les couts pour 2019 s'élèvent à 119 K \in vs 111 K \in en 2018, les subventions elles sont de 107 K \in . - Sur fond propres, SOS Villages d'Enfants Belgique soutient l'Hôpital Mère-Enfant à Kara au Togo à hauteur de 40 K€, montant identique à
- celui de 2018. Le village d'enfants à Kinshasa, RDC qui offre un environnement chaleureux à 150 enfants a été financé par SOS villages d'enfants Belgique à
- hauteur de 140 K€. SOS Villages d'enfants en Allemagne a financé en grande partie ce village en 2018 et 2019 ; Les montants des parrainages à travers le monde sont de 1,056 K \in en 2019 vs 1091 K \in en 2018
- Les management fees dus à la fédération sont constantes depuis 2017 et s'élèvent à 390 K€

5. Projets Nationaux

Nos projets à l'échelle nationale sont au nombre de 4. Les dépenses y afférentes se sont élevées à 5,116K€ vs 4,795 K€ en 2018. Cette hausse en grande partie liée aux dépenses de sensibilisation et de plaidoyer. Ces projets ont été financés par divers fonds publics à hauteur de 3,214 K \in , soit une couverture de 62,8% des dépenses, toutes activités confondues.

Le Village d'Enfants SOS Chantevent :

Dans ce village, l'association a offert un foyer chaleureux à 36 enfants qui ne peuvent plus grandir auprès de leurs parents. En outre, elle a aussi soutenu 13 familles vulnérables, permettant ainsi aux enfants de grandir dans un foyer plus stable. Des projets d'avenir avec de jeunes adultes ont été mis en place.

Les frais de fonctionnement et de personnel de ce village sont relativement stables d'une année sur l'autre et montrent une légère diminution de 66K€ pour atteindre un montant total de dépenses de 3,160K€. Les frais de personnel directs et autres frais de personnel représentent approximativement 73% des frais totaux. Les subventions liées à ce village s'élèvent à 2155 K€ soit une hausse de 59 K€ par rapport à 2018.

L'année 2019 a été une année de transition pour le projet Simba. Ce projet est passé de l'accueil au sein d'un groupe de vie à l'accueil au sein de trois familles d'accueil professionnelles offrant un foyer chaleureux et un soutien adapté à 9 enfants âgés de 0 à 3 ans. Ce projet d'un cout total de 374K est intégralement soutenu par Agentschap Jongerenwelzijn. Les couts de 44K€ relatifs à cette transition avaient été provisionnées en 2018. Les couts encourus étaient cohérents par rapport aux couts provisionnés Le projet Heimo

Suite à la crise des réfugiés, plus de 5000 mineurs étrangers non-accompagnés sont arrivés en Belgique en 2015. SOS a alors ouvert une maison d'accueil familiale Hejmo à Louvain dans laquelle 9 à 11 enfants en fuite peuvent retrouver un nouveau foyer chaleureux. Les couts de fonctionnement et de personnel de ce projet s'élèvent à 612K. Ce projet est soutenu dans sa totalité par Agentschap Jongerenwelzijn &

Les activités de sensibilisation et de plaidoyer

Les réalisations majeures en 2019 sont les suivantes:

- L'accueil par « des familles d'accueil professionnelles » a été reconnu comme une nouvelle option d'accueil dans le nord de la Belgique Préparation + diffusion de la résolution des Nations Unies sur les droits des enfants, avec un accent particulier sur les enfants privés de soins parentaux
- Sensibilisation au droit de garder les frères et sœurs ensemble et soutien à l'adoption du principe par la loi belge.

Les couts relatifs à ces activités liées à ces réalisations et aux activités de sensibilisation aux valeurs SOS se sont élevés à 939 K€. 6- Le bilan

Actif

L'actif s'élevait à 7,498 K€ en 2019 soit une hausse de 583 K€ par rapport à 2018, essentiellellement dû à une augmentation des liquidités.

N° BE0408628435 C-asbl 7

Nous noterons une hausse de 156 K€ des immobilisations corporelles en lien avec l'aménagement de nos bureaux à Saint-Gilles et le renouvellement du serveur. D'un autre côté, les immobilisations incorporelles diminuent de 188 K€ en raison de l'amortissement exceptionnel des frais de sensibilisation et récolte de fonds en rue. La hausse des produits acquis de 151 K€ est relative aux dernières tranches de paiement de projet Belges.

La hausse du passif est essentiellement dû à l'affectation provisoire du résultat 2019 de 465 K€ en résultat reporté. La provision pour risque et charges est passée de 102 K€ à 27K€ reflète le risque potentiel

II- Les éléments Post-Clôture

La crise Covid-19 est l'élément majeur post-clôture qui aura certainement un impact sur nos activités en 2020. Les données actuelles ne nous permettent pas de mesurer cet impact. Il ne sera pas néanmoins pas de nature à mettre en péril la continuité de l'association. La mise en place des mesures de confinement a mis un point d'arrêt à nos activités de collecte de fonds en rue et en face à face. La

croissance de ce segment dans lequel l'association avait prévu poursuivre son investissement sera ralentie. Les entreprises, elles aussi touchées par la crise seront potentiellement plus difficile à mobiliser.

Les donateurs seront néanmoins sollicités de manière exceptionnelle pour aider l'association à traverser cette crise.

D'un point de vue couts, les mesures de confinement nécessitent la mobilisation d'éducateurs supplémentaires ainsi qu'une augmentation des couts de matériel d'hygiène et récréatives. Ces actions engendreront des couts supplémentaires. L'impact du Covid-19 sur nos activités à l'international est encore difficile à estimer.

III- Priorités 2020 et au-delà

Notre ambition reste d'avoir un impact durable et positif sur notre groupe cible et ce :

- En développement de programmes qualitatifs
- En prenant une position innovante
- Et en combinant le travail des programmes avec un solide travail de plaidoyer et de communication

Qu'avons-nous fait et que continuerons-nous à faire:

- Recrutement de 2 personnes fortes sur le plaidoyer. Partenariats avec l'UE pour développer nos connaissances
- Investissement dans la « Politique de sauvegarde de l'enfant » et dans la gestion basée sur les Résultats « Result Based management »
 Afin de réaliser cette ambition et d'augmenter notre impact encore plus, nous devons lever les fonds nécessaires, soit 11,0 millions d'euros par an au minimum pour couvrir les coûts de l'ambition réelle et 15,0 millions d'euros / an dans les années à venir pour accroître notre impact, notamment notre impact à l'étranger.

 Au cours des dernières années, SOS villages d'enfants Belgique investit dans le développement du segment des dons individuels:

- Nouvelle base de données et site web revisité
- Développement des activités F2F
- Réorganisation de l'équipe et embauche de nouvelles personnes en 2019 Etroite collaboration avec les experts SOS KDI
- Focus sur les partenariats entreprise.

Ces actions devraient nous permettre d'atteindre notre objectif d'impact durable et positif.



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "SOS VILLAGES D'ENFANTS BELGIQUE" POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SCPRL "JOIRIS, ROUSSEAUX & Co – Réviseurs d'Entreprises Associés"

Représentée par Sébastien GONET Associé



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "SOS VILLAGES D'ENFANTS BELGIQUE" POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'association "SOS Villages d'Enfants Belgique", nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 31 décembre 2019, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'association "SOS Villages d'Enfants Belgique" durant 11 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'association, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 7.509.729,00 € et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice à affecter de 465.321,59 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.



Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

Fin 2019, un nouveau virus transmissible à l'homme est apparu en Chine. La Belgique a été touchée par la pandémie Covid-19 au cours du mois de mars 2020 et la situation sanitaire grave a nécessité la mise en place de mesures de confinement exceptionnelles. Ces mesures ont entraîné et entraînent toujours un ralentissement majeur de l'activité économique dont les conséquences restent à ce jour inconnues.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sousjacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.



Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, et des statuts de l'association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et, le respect de certaines dispositions de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une discordance significative par rapport aux comptes annuels ou une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

 Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de notre mandat.



Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, à l'exception des points suivants:
 - le délai légal pour la transmission des documents aux membres n'a pas été respecté;
 - l'assemblée générale ordinaire ne se déroulera pas à la date statutaire.

Le 17 juin 2020.

La SCPRL "Joiris - Rousseaux & Co - Réviseurs d'entreprises associés" Représentée par

Sébastien GONET

Réviseur d'entreprises associé